

ACTION URGENTE

UNE MILITANTE ENCOURT UNE PEINE DE PRISON POUR « DIFFAMATION SUR TWITTER »

Ghada Jamsheer, une défenseure bahreïnite des droits des femmes, a été arrêtée le 15 septembre en relation avec 10 charges de « diffamation au moyen de son compte Twitter ». L'ordre de détention la concernant a été reconduit à plusieurs reprises et sa prochaine audience, qui portera sur une des charges, doit se tenir le 24 novembre. Cette femme est une prisonnière d'opinion.

Ghada Jamsheer, une défenseure des droits des femmes, se trouve actuellement au centre de détention pour femmes d'Issa Town, au sud de la capitale, Manama. En tout, elle est poursuivie dans le cadre de 10 affaires distinctes de diffamation ; elles sont toutes en relation avec des propos publiés sur son compte Twitter, faisant état d'allégations de corruption à l'hôpital universitaire du roi Hamad, sur l'île al Muharraq, au nord-est de Manama. Sa prochaine audience est programmée pour le 24 novembre.

Ghada Jamsheer a initialement été convoquée le 9 septembre à se présenter le lendemain devant la Direction des enquêtes criminelles contre la cyberdélinquance, afin de se soumettre à un interrogatoire en relation avec les propos publiés sur son compte Twitter. Le 15 septembre, le parquet l'a inculpée de « diffamation sur Twitter » et a ordonné son placement en détention. Depuis lors, l'ordre de détention contre elle a été reconduit plusieurs fois et est actuellement prolongé jusqu'à sa prochaine audience devant le tribunal. Le 22 octobre, la 3^e chambre du tribunal de première instance a fixé la caution à 50 dinars bahreïnites (environ 106 euros) dans une de ces affaires. Le 29 octobre, le tribunal a rendu une décision dans deux cas, en condamnant Ghada Jamsheer à une amende de 100 dinars bahreïnites (212 euros) dans l'un de ceux-ci.

L'avocat de Ghada Jamsheer attend encore que le tribunal lui donne accès au dossier de sa cliente, sans lequel il ne pourra pas la représenter de manière satisfaisante. Il a par ailleurs demandé que les 10 cas soient regroupés en un seul, conformément à l'article 66 du Code pénal bahreïnite, qui dispose : « Lorsque plusieurs infractions sont commises dans un seul et même but, et qu'elles sont similaires, elles doivent être considérées comme une seule infraction qui sera passible de la peine la plus lourde ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à libérer Ghada Jamsheer immédiatement et sans condition, car il s'agit d'une prisonnière d'opinion qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à abroger toutes les dispositions légales érigeant en infraction le droit à la liberté d'expression, et à respecter et protéger ce droit.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 DÉCEMBRE 2014 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555
Rifa'a Palace, al-Manama,
Bahreïn
Fax : +973 1766 4587

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P.O. Box 13, al-Manama,
Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Ministre de la Justice et des Affaires islamiques

Shaikh Khalid bin Ali bin Abdullah Al Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P. O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284
Twitter : @Khaled_Bin_Ali

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE MILITANTE ENCOURT UNE PEINE DE PRISON POUR « DIFFAMATION SUR TWITTER »

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ghada Jamsheer est la présidente du Comité de la pétition des femmes, un réseau de défenseures bahreïnites des droits humains se mobilisant en faveur de la codification des lois relatives à la famille et de la réforme des tribunaux islamiques aux affaires familiales.

Ghada Jamsheer a été victime de manœuvres de harcèlement, notamment sur le plan juridique. En 2005, elle a dû répondre de trois accusations distinctes pour avoir semble-t-il critiqué plusieurs juges aux affaires familiales. Ces charges ont été abandonnées le 19 juin 2005.

Nom : Ghana Jamsheer
Femme

AU 280/14, MDE 11/044/2014, 7 novembre 2014